

Macron aurait-il aussi prolongé le pass par crainte d'un "effet Churchill" ?

écrit par Christine Tasin | 24 octobre 2021





Ci-dessous, le billet politique de Stéphane Robert sur France Culture...

Etonnamment, il s'agit d'un billet datant d'avril 2021... mais qui éclaire tellement l'actualité !

Si l'on suit ce raisonnement, pour que Macron ait des chances d'être réélu, il ne faudrait pas que les Français retrouvent la vraie vie, sans contraintes, avant les élections, sauf à tourner tous, après coup, leurs ressentiments contre le grand responsable pendant la crise, Macron... Il faut donc... que les Français restent « en crise », aient peur, soient manipulés, avec une vie pleine d'interdits, de contraintes, d'humiliations, de souffrances, de morts... pour que, ayant perdu toute lucidité, ils votent à nouveau, reconnaissants, pour leur bourreau... incapables alors de voir qu'il est leur bourreau.

Je trouve le raisonnement intéressant et comme on sait qu'avec

l'argent du contribuable Macron s'entoure des meilleurs communicants il est évident que cela a été un élément déterminant ayant conduit à prolonger le pass et ses horreurs. Naturellement je n'oublie pas le gage que Macron doit donner aux mondialistes et à ses amis de Big Pharma en réussissant à vacciner toute la population ou presque et qui sans doute encore plus important pour lui. Il avait d'ailleurs, dans un moment de lucidité, annoncé qu'il ne serait peut-être pas en position d'être candidat tant il allait nous en faire baver...

Emmanuel Macron doit-il craindre un « effet Churchill » ?

L'entourage du chef de l'Etat redoute une possible sanction électorale après la crise sanitaire, comme celle que connut le Premier ministre britannique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

C'est quand nous sortirons de la crise sanitaire et de cette pandémie de Covid19 que nous pourrons anticiper un éventuel "effet churchill".

Et la sortie de crise, selon le président du Conseil Scientifique Jean François Delfraissy, n'est pas pour tout de suite. Il en a fait le pronostic, lundi soir, au cours d'un reportage diffusé dans le journal de 20H de TF1 :

Est-ce qu'on va sortir de la crise à l'été ? Non. Et on aura probablement à l'automne une circulation virale importante. Moi je vois plutôt une sortie de crise un peu définitive en 2022.

2022, ce pourrait bien ne pas faire les affaires d'Emmanuel Macron. Car aux dires des personnes de l'entourage du président de la République, il a tout à redouter d'une sortie de crise juste avant ou au moment de l'élection présidentielle.

Cette crainte est notamment relayée par le délégué général de la République En Marche, Stanislas Guérini, un proche

d'Emmanuel Macron, cité par le journal "Le Monde". "Le jour d'après, dit-il, il y aura une envie de se projeter vers autre chose".

Autrement dit, si on tourne la page de la pandémie, les français pourraient bien être également tentés de tourner la page politique associée à cette crise et donc de ne pas renouveler le mandat d'Emmanuel Macron.

C'est ce que certains appellent l'effet "Churchill". Un phénomène évoqué samedi dernier par Philippe de Villiers, invité sur BFMTV :

Quand vous avez enrôlé un peuple pendant un an, le peuple s'en souvient et ce n'est pas un bon souvenir. C'est injuste et c'est humain. Clémenceau, il a gagné la guerre. Il n'est pas resté. Churchill, vous vous rendez compte de l'injustice ? Parce que quand votre nom est associé à un malheur, vous partez avec le malheur.

Pour Georges Clémenceau, c'est un peu différent que pour Winston Churchill.

Il n'est effectivement pas devenu président de la République lors de l'élection de janvier 1920 alors qu'il était donné favori. Mais à cette époque, le président de la République n'était pas élu au suffrage universel. Il était élu par le parlement. Et Clémenceau, à l'occasion d'un vote préparatoire, a obtenu quelques voix de moins que Paul Deschanel. C'est ce qui l'a conduit à décider, finalement, de ne pas se présenter à l'élection devant l'ensemble des députés.

Churchill, en revanche, a connu une vraie défaite électorale aux élections législatives de 1945 face au travailliste, Clément Atlee. Il jouissait pourtant, lui aussi, de l'immense prestige d'avoir gagné la guerre. Mais précisément, il a fait campagne essentiellement sur son nom, sur son aura internationale, tandis que son adversaire a porté un projet de réformes et de transformation de la société. Et c'est ce projet qui a rencontré l'aspiration populaire.

Churchill, donc, est apparu comme quelqu'un qui n'incarnait

pas le changement et il a fait les frais d'une volonté de tourner la page, de passer à autre chose.

La population pourrait avoir la tentation d'oublier ce moment douloureux en écartant celui qui eût la charge d'y faire face

Même si la crise que nous vivons actuellement n'est pas une guerre, elle génère des décisions qui rappellent un état de guerre : les restrictions de circulation ou le couvre-feu. Elle a fait resurgir la mort dans notre quotidien et c'est essentiellement la crainte du virus qui dicte le comportement des français depuis plus d'une année maintenant.

Quand on en sortira, il est fort possible qu'une majorité de la population ait la tentation d'oublier ce moment douloureux en écartant celui qui eut la charge d'y faire face. Et ça quelque soit le mérite qu'on attribuera au président de la République dans la gestion de cette crise.

C'est sans doute la raison pour laquelle Emmanuel Macron essaie de continuer à porter un projet de réformes et de transformation de la société. Avec la loi climat notamment, avec le plan de relance. Il essaie d'anticiper, de contrer l'effet Churchill et de se projeter dans l'après crise.

Mais il devra peut-être aussi se méfier d'un autre phénomène plus récurrent et plus français. Phénomène qui veut que depuis 50 ans, les électeurs sanctionnent systématiquement celui qui, au moment de l'élection, incarne l'Etat et exerce le pouvoir. Qu'il soit président ou Premier ministre.

Ce fût le cas pour Giscard en 1981, pour Chirac en 1988, pour Jospin en 2002, pour Nicolas Sarkozy en 2012 et François Hollande a anticipé le fait qu'il serait sanctionné en décidant de ne pas se représenter. François Mitterrand échappât à cette vindicte électorale en 1988 parce qu'il n'exerçait pas le pouvoir. C'est son Premier ministre qui

était aux commandes. Et c'est la même chose pour Jacques Chirac en 2002.

Ce sont donc à ces deux écueils qu'Emmanuel Macron va tenter d'échapper puisque tout nous indique aujourd'hui que, comme ses prédécesseurs avant lui, il aspire à sa réélection.

<https://www.franceculture.fr/emissions/le-billet-politique/le-billet-politique-du-mercredi-14-avril-2021>